

Où s'exerce le bénévolat ?

Au cours de ces dernières années le nombre des Associations, comme le nombre des bénévoles, n'a cessé de progresser et, bien que le bénévolat n'ait à ce jour aucune définition juridique officielle¹, il est devenu l'un des éléments essentiels de la vie civile autant que de la vie économique².

Il faut d'ailleurs noter pour mémoire que le bénévolat, même si c'est là que se trouve le plus grand nombre de bénévoles, ne s'exerce pas seulement que dans les associations. Ainsi, des parents qui aident pour les sorties scolaires, des citoyens qui permettent des ouvertures en soirée de la bibliothèque municipale, des conseillers municipaux non rémunérés sont évidemment des bénévoles. Il existe également « un bénévolat direct » (par exemple, rendre service à ses voisins), qui est mal identifié en France, alors que d'autres pays comme le Canada ou la Suisse l'analysent de façon assez précise et parfois même le valorisent au plan économique.

Le bénévolat est bien devenu l'un des facteurs essentiels de la solidarité nationale et, surtout, il est maintenant l'un des principaux moteurs de la lutte contre toutes les formes de l'exclusion et participe, au quotidien, à la reconstitution du lien social.

C'est aujourd'hui une telle évidence que les Pouvoirs Publics n'hésitent plus à faire régulièrement appel aux associations. Chaque ministère recherche leur collaboration, chaque communauté urbaine souhaite aujourd'hui créer un bureau du bénévolat, rattaché aux affaires sociales de la localité, ou au minimum une Maison des Associations. Les municipalités et les autres Collectivités Territoriales organisent régulièrement des Forums des Associations ou des Carrefours du Bénévolat. Certains « Pays » sont maintenant dotés d'annuaires bien informés des associations vivantes.

D'une façon plus générale, et c'est à souligner, les Pouvoirs Publics encouragent de plus en plus officiellement la vie associative et s'emploient activement à la valoriser.

¹ Il existe cependant une définition proposée par le Conseil Economique et Social que France Bénévolat a adoptée : *Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil Economique et Social du 24 Février 1993).*

² Pour en savoir plus, voir « *La France bénévole 2006* » CERHI/France Bénévolat Mars 2006 sur www.francebenevolat.org

De son côté, et parce qu'il est justement l'expression même de la solidarité, le bénévolat entend de plus en plus participer à vie de la Cité. Le nombre grandissant des associations, qui par manque de repères sont parfois limitées à quelques personnes, montre, s'il en était encore besoin, que de nouvelles générations d'hommes et de femmes sont prêtes à s'engager. **On n'hésite plus maintenant à parler de « démocratie participative », complémentaire, et à côté de la « démocratie représentative ».**

C'est en effet la solidarité entre les hommes et les femmes d'une même Cité qui parvient le mieux à réduire les risques de fracture sociale. C'est au nom de cette solidarité que des associations prennent maintenant en charge un certain nombre de grands problèmes de notre époque (alphabétisation, soutien scolaire, encadrement sportif, troisième âge, assistance aux chômeurs, visites aux malades, défense du patrimoine, groupements professionnels et groupements d'intérêts, associations de quartiers...) et, selon les cas, chaque type d'association génère une forme différente de gestion.

Déjà ce sont près de 11 millions de bénévoles associatifs³, dont environ 5 millions de bénévoles réguliers, qui assurent en France une activité de l'ordre de 1 milliard à 1,5 milliard d'heures de travail (soit de l'ordre d'un peu moins de un million d'équivalents temps plein) pour des causes auxquelles ils consacrent volontairement une partie plus ou moins importante de leur temps.

Les champs de vie associative sont beaucoup plus larges que la représentation que l'on en fait habituellement et les innovations des associations sont très nombreuses. **(A titre indicatif sont proposées en annexes une liste des principaux champs associatifs et une liste des principaux types de missions bénévoles).** C'est ainsi que les bénévoles sont aujourd'hui présents dans toutes les familles de l'économie sociale solidaire et il n'existe pratiquement plus aucun domaine de cette économie qui puisse se développer sans participation bénévole. Ce sont même souvent les associations et l'économie sociale qui ont constitué les « laboratoires de recherche/développement » de nouvelles activités, avant que celles-ci soient reprises par l'économie classique (exemple actuel des activités de service à la personne).

Une des caractéristiques de la vie associative moderne repose donc sur l'étendue et la grande diversité des activités de chaque association. En corollaire, il existe alors une grande diversité d'initiatives à mettre en place pour l'accueil des nouveaux bénévoles qui ont, eux aussi, une très grande diversité de motivations.

Association Inter Associative
France Bénévolat

³ Chaque bénévole peut être lié à plusieurs associations

Principaux domaines des activités associatives (Objets sociaux indicatifs)

- 1.1 ***Droits fondamentaux de la personne :***
 - repas/nourriture
 - logement
 - santé
 - emploi, aide au reclassement, immigrés, sans papiers
- 1.2 ***Droits de l'Homme***
- 1.3 ***Développement social et culturel :***
 - accompagnement scolaire
 - lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme
 - éducation permanente
 - animation culturelle et artistique
- 1.4 ***Développement local et créations d'emploi :***
 - accompagnement de projets économiques
 - économie solidaire
 - entreprises d'insertion
- 1.5 ***Défense de l'environnement et écologie***
- 1.6 ***Luttes contre les discriminations :***
 - discriminations raciales
 - discriminations sexuelles (dont égalité)
 - discriminations par les âges
- 1.7 ***Liens sociaux et de proximité :***
 - activités sportives
 - parents d'élèves
 - mouvements et chantiers de jeunesse
 - animation de quartiers
- 1.8 ***Accompagnement spécialisé de personnes :***
 - accompagnement de personnes handicapées
 - accompagnement de personnes âgées à domicile
 - accompagnement de malades ou de personnes âgées à l'hôpital ou en établissements spécialisés
 - « école à l'hôpital »
 - accompagnement d'alcooliques ou d'anciens alcooliques
 - accompagnement de drogués ou d'anciens drogués
 - accompagnement des personnes en situation de désespoir (dépressifs, suicidaires, victimes d'exclusion ...)
 - accompagnement de prisonniers ou d'anciens prisonniers
 - accompagnement de personnes en fin de vie
- 1.9 ***Défenses de droits individuels (consommateurs, locataires,...)***

Principaux types de missions bénévoles.

1. - Accueil, information, orientation (dont intermédiation, en face à face ou à distance)
2. - Ecoute (en face à face ou à distance)
3. - Visite :
 - 3.01 - A domicile
 - 3.02 - En hôpital, en établissement spécialisé ou en maison de retraite
 - 3.03 - En prison
4. - Accompagnement :
 - 4.01 - D'enfants
 - 4.02 - De jeunes
 - 4.03 - Aide scolaire
 - 4.04 - De demandeurs d'emploi
 - 4.05 - De personnes en grande difficulté
 - 4.06 - De prisonniers ou d'anciens prisonniers
 - 4.07 - De malades
 - 4.08 - De personnes en fin de vie
 - 4.09 - De créateurs d'entreprises (conseil)
 - 4.10 - D'associations (conseil)
 - 4.11 - De projets de développement économique (France et étranger)
 - 4.12 - De projets humanitaires à l'étranger
 - 4.13 - Autres
5. - Animation :
 - 5.01- Culturelle
 - 5.02 - Sportives
 - 5.03 - Sociale
 - 5.04 - Autre
6. - Distribution (de nourriture, de vêtements...)
7. - Soins
8. - Formation et enseignement
9. - Défense des droits (individuels et collectifs)
- 10.- Travaux (manuels et techniques)
- 11.- Missions moins spécifiquement liées à l'objet social de l'association :
 - 11.01 - Administrateur/mandats électifs
 - 11.02 - Trésorerie/finances/contrôle de gestion
 - 11.03 - Juridique
 - 11.04 - Logistique
 - 11.05 - Encadrement de projets ou d'équipes
 - 11.06 - Gestion des ressources humaines
 - 11.07 - Communication interne ou externe
 - 11.08 - Informatique/Internet
 - 11.09 - Administration courante/secrétariat
 - 11.10 - Autres
- 12- Divers